

COMMENT S'INSCRIRE ?

Des tarifs attractifs, des formalités simples. Il suffit de fournir au moment de l'inscription :

- 2 enveloppes timbrées libellées à votre adresse.
- une fiche de renseignements.
- un certificat médical de moins de 3 mois pour la pratique de la danse.
- un justificatif de domicile pour les habitants de Saint Jean de la Ruelle (facture EDF, quittance de loyer).
- une attestation d'assurance responsabilité civile.
- 2 photos d'identité.



Horaires d'ouverture

Lundi	14h - 21h
Mardi	9h - 12h / 14h - 20h
Mercredi	9h - 20h
Jeudi	14h - 21h
Vendredi	9h - 12h / 14h - 20h
Samedi	9h30 - 15h
Pendant les vacances scolaires	
Du lundi au vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h30

Tarifs année scolaire 2018 - 2019

(Un tiers minimum de la cotisation payable à l'inscription - Pass'loisirs CAF et Chèques Vacances acceptés)

Discipline	Enfant habitant la commune	Adulte habitant la commune	Enfant extérieur	Adulte extérieur
DANSE				
Eveil danse 45' - 5 ans	70 €	-	140 €	-
Initiation danse 1h - 6 ans	91 €	-	182 €	-
Cursus cycle I, II, III	120 €	160 €	240 €	320 €
Location costumes	28 €	28 €	30 €	30 €
MUSIQUE				
Droit de photocopie inclus dans la cotisation				
Éveil et Jardin musical 5-6 ans	70 €	-	140 €	-
Cursus cycle I, II, III	137 €	200 €	482 €	780 €
2 ^e instrument à partir du cycle II	84 €	127 €	168 €	254 €
Instrument seul	Selon les places disponibles 780 €			
Ensemble seul toute pratique collective	100 €	100 €	100 €	100 €
Moins 20% sur la cotisation annuelle participation aux cérémonies (Harmonie)				
Chorale Arioso	-	73 €	-	73 €
Stage Musique ou Danse élève extérieur non inscrit au Conservatoire	Stage musique ou danse journée 25 € / 50 € WE			
LOCATION INSTRUMENT				
1 ^{re} année	54 €	79 €	79 €	116 €
2 ^e année	104 €	129 €	169 €	247 €
3 ^e année et plus	129 €	154 €	221 €	256 €
Frais de pénalités	54 €	54 €	54 €	54 €

*Participations aux 3 cérémonies (8 mai, 14 juillet et 11 novembre)

Conception service communication ville de Saint Jean de la Ruelle - 05/2018

Ville de Saint Jean de la Ruelle

rentrée 2018 > 2019

Conservatoire à Rayonnement Communal

29 rue Bernard Million - Saint Jean de la Ruelle
Tél. 02 38 79 58 52
conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr



www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Venez rejoindre
l'harmonie municipale
de Saint Jean de la Ruelle !
- 20 % sur la cotisation annuelle

Réinscriptions des ancien(ne)s élèves :

du 18 juin au 6 juillet 2018

Inscription des nouveaux élèves :

du 18 juin au 6 juillet 2018
et du 27 août au 28 septembre 2018

Reprise des cours :

le 10 septembre 2018

Réinscriptions et inscriptions :

En vue de fixer les horaires de cours pour l'année scolaire, des rendez-vous seront pris avec les professeur(e)s entre le 3 et le 6 septembre 2018. Un planning précisant les dates sera affiché au Conservatoire.

La création de l'école de musique de Saint Jean de la Ruelle, en 1974, est née de la volonté de la ville de favoriser l'accès du jeune public à la culture et l'initier aux différentes disciplines artistiques. La Maison de la Musique et de la Danse, inaugurée en 1986, abrite le conservatoire, labellisé Conservatoire à Rayonnement Communal depuis 2004 (dont l'agrément a été renouvelé par le Ministère de la Culture en juin 2012). Il compte actuellement 540 élèves, 29 enseignant(e)s et propose une trentaine de disciplines. En constante amélioration pour répondre aux besoins des publics enfants, jeunes et adultes, les enseignements sont régulièrement enrichis :

Un enseignement adapté à chacun(e) et orienté vers les pratiques collectives.

Le Conservatoire tient une place essentielle dans la vie de la commune, en proposant des spectacles, galas, concerts et animations. Il donne également une large place aux arts visuels en accueillant plusieurs expositions annuelles (peinture, photographie, art urbain...). Des partenariats sont développés avec les structures municipales (heures musicales décentralisées) et associatives afin de permettre au conservatoire de rayonner dans la ville, dans ses quartiers et auprès de l'ensemble des publics. Priorité est donnée pour permettre l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques, notamment avec une politique tarifaire volontariste.

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire.

BIENVENUE DANS NOTRE CONSERVATOIRE

ENSEIGNEMENT MUSICAL

JARDIN MUSICAL

Découverte rythmique, mélodique et corporelle de la musique (GS maternelle).

L'ÉVEIL MUSICAL

Initiation musicale et instrumentale (cours préparatoire).

CURSUS : CYCLE I

Pour les 2 premières années : (au choix)

1) Chorale seule 30 minutes/semaine

2) Chorale+atelier instrumental+cours d'instrument individuel 1h45/semaine.

3^e et 4^e années :

- Atelier FM+ensemble instrumental+cours individuel d'instrument 2h15/semaine.

ADOLESCENTS

Atelier FM+instrument 1h30/semaine.

ADULTES

Cours individuel d'instrument + orchestre adultes débutants 1h30/semaine.

Choix de l'instrument : au cours du mois de juin, vous avez la possibilité de faire des essais d'instruments - flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette-cornet, trombone, cor, tuba, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, guitare basse, piano, accordéon, percussions, chant lyrique.

En septembre, l'inscription définitive sera réalisée selon les places disponibles.

Location d'instrument pour la 1^{re} année.

La 2^e année, un prêt d'honneur est proposé aux familles stéoruellanes qui le souhaitent pour l'acquisition de l'instrument.

CYCLE II

Formation musicale+cours individuel d'instrument+pratique collective obligatoire.

Ensembles et orchestres : Harmonie, Harmonie municipale, Orchestre à cordes, ensemble de guitares, Ateliers piano, Atelier jazz, Musique actuelle amplifiée, Big-Band, Orchestre adultes 1^{er} Cycle, Ensemble de cuivres, Chorale enfants, Chorale Arioso.

Au cours de l'année, les élèves participent aux auditions, concerts et spectacles musicaux.

ENSEIGNEMENT CHORÉGRAPHIQUE

ÉVEIL À LA DANSE

(Grande section maternelle)

Exploration de l'Espace et du Temps, expérimentation ludique d'éléments gestuels simples.

INITIATION DANSE (CP et CE1)

Approche d'une structuration corporelle, écoute des sensations, développement de la musicalité.

CURSUS DANSE CLASSIQUE ET/OU DANSE CONTEMPORAINE (à partir du CE2)

- **La danse classique** met l'accent sur le placement du corps permettant d'acquérir équilibre, souplesse et rigueur.
- **La danse contemporaine** s'articule entre cours techniques et ateliers d'exploration du mouvement et de l'expression personnelle.

En première année les élèves suivent obligatoirement un cours de danse classique et un cours de danse contemporaine.

- **À l'issue de la première année les élèves choisissent :**

- une des deux disciplines
- de poursuivre les deux disciplines
- d'opter pour une dominante [classique ou contemporaine].